DECEMBRE 2025

Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Belles fêtes de fin d'année

Alors que nous approchons des fêtes de fin d'année, il est essentiel de rappeler que cette période incarne avant tout **un moment de partage, de solidarité et d'espoir pour tous.**

Ces valeurs sont l'essence même de nos communes, de notre vivre ensemble, et devraient guider l'action de nos gouvernants.

À l'heure où l'État doit voter son budget, j'aimerais que nos responsables se laissent guider par ces trois mots fondamentaux :

- **Partage** : pour nos communes, cela signifie une distribution équitable des ressources, la mise à disposition de services publics accessibles à tous, et la possibilité pour chaque citoyen de bénéficier d'équipements et d'actions renforçant le lien social.
- **Solidarité** : dans nos collectivités, cela se traduit par l'entraide quotidienne, la mise en place d'actions en faveur des plus vulnérables, le soutien aux associations, la cohésion sociale, les initiatives favorisant l'épanouissement de tous, sans distinction.
- **Espoir** : pour nos communes, il repose sur la confiance dans la capacité à construire un avenir meilleur, à créer des environnements accueillants et durables. J'ai cette conviction que, malgré les difficultés, l'engagement local peut faire la différence, que chaque action contribue à un mieux-être collectif et que la proximité inspire des solutions innovantes face aux grands défis sociaux, économiques et environnementaux.

Ces valeurs doivent rester au cœur de l'action publique locale. Or, la réalité quotidienne montre une autre image. L'État semble privilégier d'autres intérêts, nous imposant des contraintes, des reculs et des décisions qui mettent à mal notre dynamique.

La santé, la sécurité et le pouvoir d'achat restent les plus fortes inquiétudes chez nos concitoyens. Même si les municipalités, apportent leurs moyens et leurs volontés dans ces domaines, il est bon de rappeler que ces compétences sont régaliennes et qu'il appartient à l'Etat d'assurer la sécurité et l'accès aux soins de nos compatriotes.

Indéniablement, la France doit consentir à des efforts et réaliser des économies. Nous ne comblerons pas notre dette sans produire davantage, sans travailler plus, sans assumer nos devoirs de citoyens. Il est temps de prendre conscience que ces efforts doivent être partagés par tous.

Cette crise politique majeure entraînera inévitablement des répercussions sur notre budget communal et intercommunal. Alors que nous construisons ce budget, nous ignorons encore quel sera le soutien de l'État, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder nos projets. C'est dans ce contexte, de plus en plus incertain, que la municipalité poursuit son travail au quotidien, au service de tous les Soultzois.

Faites confiance aux collectivités locales, elles ont prouvé, année après année, leur capacité à relever les défis, à innover et à servir avec dévouement leurs populations.

Que cette fin d'année soit aussi l'occasion pour chacun d'entre nous de prendre un moment de réflexion sur nos engagements personnels dans l'intérêt collectif.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année, ensemble, entre amis, familles et citoyens de notre Commune.

Votre Maire
Guy SCHMITT

Soultz les Bains

N°345

Communiqué

Campagne de recrutement de conciliateurs de justice

En concertation avec les conciliateurs de justice référents sur le ressort du tribunal judiciaire de Saverne et du tribunal de proximité de Molsheim, une nouvelle campagne de recrutement de conciliateurs de justice est lancée afin de pouvoir faire face aux attentes des citoyens en termes de conciliation.

Devenir conciliateur de justice au niveau local

Participer à l'apaisement de notre quotidien ? Savoir écouter et favoriser le dialogue ? Si cela vous intéresse, devenez conciliateur de justice.

En rendant obligatoire le recours à une tentative amiable de règlement des litiges lorsqu'ils portent sur une somme de moins de 5.000€, la loi de modernisation de la justice du 21ème siècle a souhaité renforcer le rôle des conciliateurs de justice.

La conciliation permet de trouver une solution amiable à un litige grâce à l'intervention d'un tiers : le conciliateur de justice. Ce mode de résolution des conflits s'inscrit au cœur de la vie des territoires dans la mesure où les permanences de conciliation se déroulent en majorité dans les mairies. Il s'agit

50%
des conciliations se tiennent dans une mairie, 30% devant les juridictions et 20% dans les maisons de justice et du droit

A l'écoute des citoyens et au soutien de la concorde

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté qui intervient pour résoudre un litige entre plusieurs personnes. Il peut agir en dehors du cadre judiciaire ou pendant un procès, soit à la demande d'une ou des parties, soit désigné par le juge.

La conciliation est gratuite et permet de régler de nombreux conflits civils du quotidien : impayés, problèmes de voisinage, différends entre locataires et propriétaires, litiges de consommation, malfaçons de travaux, etc.

Le conciliateur écoute les parties afin de prendre en considération les différents points de vue et trouver une solution adaptée à la situation. En cas d'accord même partiel, un constat peut être signé par les parties et le conciliateur. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le juge ou poursuivre la procédure en cours.

51 %
de taux de réussite toutes affaires terminées confondues

Les résultats sont généralement rapides et satisfaisants pour les parties. Ce mode de résolution amiable permet ainsi d'économiser du temps et des ressources pour la collectivité et les citoyens.

Pour développer les permanences de conciliation, il nous faut des conciliateurs

Pour nous permettre de maintenir la conciliation au plus proche des citoyens, nous devons renforcer notre équipe locale de conciliateurs de justice. Nous agissons et recrutons sur **le ressort judiciaire de Saverne et Molsheim, principalement sur les cantons d'Obernai, Saverne, Bouxwiller et Sarre-Union.**

Pour devenir conciliateur de justice, il faut être majeur, jouir de ses droits civiques et politiques, n'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort d'exercice des fonctions, ne pas exercer actuellement d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact ou d'adresser un courrier de motivation accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) au :

TRIBUNAL DE PROXIMITE, Magistrate coordonnatrice
3 rue du Maréchal Kellermann,
CS 69116, 67129 MOLSHEIM Cedex
recrutement.conciliateur.tj-saverne@justice.fr
Téléphone : 03.88.49.72.49

Nous sommes à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Documents et Photos : Ministère de la Justice

Elections 2026

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Municipales	Dimanche 15 mars 2026 Dimanche 22 mars 2026 *(sous réserve)*	Mars 2020	6 ans

N'oubliez pas de vous inscrire (en ligne ou en mairie) ou vérifier votre inscription sur le site sur service public, à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Inscription sur liste électorale

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

La procuration de vote 100 % en ligne : simplifiez-vous la vie grâce à France identité

Donner procuration à un proche est parfois indispensable pour participer à la vie démocratique lorsque l'on ne peut pas se rendre au bureau de vote. Cette démarche, longtemps associée à des déplacements en commissariat ou en gendarmerie, est désormais possible 100 % en ligne grâce à France Identité. **Pour cela, une condition : avoir une identité numérique certifiée.**

Une expérimentation concluante en 2024

Lors des élections européennes et législatives de 2024, l'établissement des procurations de vote dématérialisées avec France Identité a été lancé avec succès. Plus de 100 000 procurations ont été réalisées sans déplacement.

À l'approche des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, le ministère de l'Intérieur étend cette possibilité à l'ensemble des scrutins. Les électeurs pourront désormais établir ou résilier une procuration 100 % en ligne grâce à l'identité numérique certifiée de France Identité.

Au 6 octobre, près de 400 000 Français en disposent déjà.

Comment obtenir une identité numérique certifiée?

Pour certifier son identité numérique, il faut :

- avoir la carte d'identité format carte bancaire ;
- télécharger l'application France Identité ;
- lancer une demande de certification dans l'application ;
- confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC ;
- se rendre en mairie avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

À noter : depuis mars 2025, la certification peut être faite directement lors de la remise d'une nouvelle carte d'identité en mairie **(Uniquement une mairie équipée pour la réalisation des pièces d'identité).**

Pour les usagers détenteur d'une ancienne CNI qui n'est pas encore arrivée à échéance, ils peuvent demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour bénéficier de l'identité numérique, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, de réaliser une pré-demande auprès de France Titres sur le site ants.gouv.fr et de pouvoir restituer leur ancienne carte d'identité.

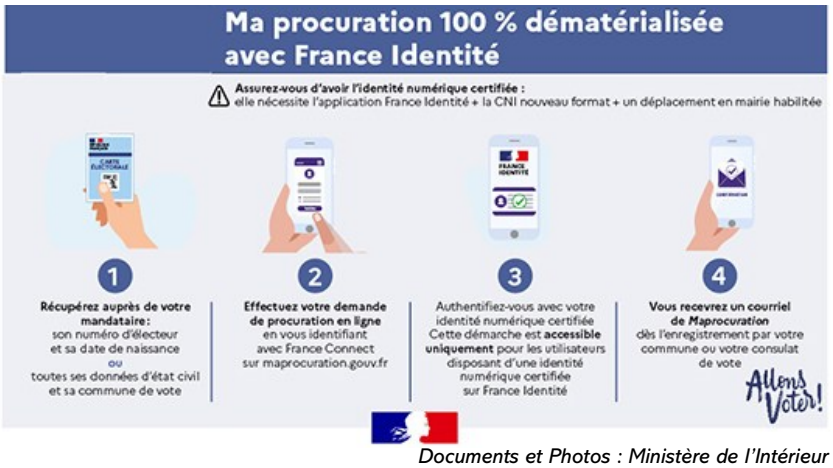

Documents et Photos : Ministère de l'Intérieur

Communiqué

Réglementation de l'achat, de la vente, de la cession de l'utilisation, du port et du transport des artifices de divertissement et articles pyrotechniques pour la période du 1er décembre 2025 au 3 janvier 2026

Les artifices de divertissement sont des produits explosifs particuliers qui appartiennent à la famille des articles pyrotechniques. Compte tenu des risques qu'ils comportent, ils sont soumis à des dispositions spécifiques concernant leur acquisition, leur stockage et leur utilisation.

Réglementation locale relative aux pétards et artifices

En raison des circonstances locales liées à la forte tradition de l'usage des pétards en Alsace, une réglementation particulière, prise conjointement par les préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, s'ajoute à la réglementation générale.. Cette règlementation locale résulte de l'arrêté du 13 septembre 2013.

De plus en raison des nombreux accidents lors des fêtes de fin d'année dans le Bas-Rhin, des nouvelles restrictions ont été prises par arrêté préfectoral réglementant **l'achat, de la vente, de la cession de l'utilisation, du port et du transport des artifices de divertissement et articles pyrotechniques pour la période du 1er décembre 2025 au 3 janvier 2026**

Document et Photos : Préfecture du Bas-Rhin

Bilan de prévention Agirc-Arrco pour les 50 ans et plus

Dans le cadre de ses actions de prévention et du bien vieillir, l'Agirc-Arrco propose aux personnes de 50 ans et plus **un bilan de prévention** complet, gratuit et personnalisé.

Ce bilan, d'une durée de deux heures, comprend une consultation d'une heure avec un médecin, pour faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie et sa condition physique, puis une consultation d'une heure avec un psychologue, pour aborder le bien-être, la mémoire, le sommeil, l'équilibre émotionnel et la prévention du stress.

L'objectif de ce bilan de prévention est d'aider chacun à mieux comprendre son état de santé, à préserver son autonomie et à être orienté vers des actions de prévention adaptées.

Ce bilan est entièrement pris en charge par l'Agirc-Arrco, sans aucun frais pour les participants.

Les bilans sont proposés en face-à-face, mais également à distance, par téléconsultation ou par téléphone dans nos quatre centres, Strasbourg, Saverne, Colmar et Mulhouse.

Contact: Centre de prévention Agirc-Arrco
Tél. : 03 88 35 27 76 - Mail : accueil.strasbourg@centredeprevention.fr

Document et Photo : AGIRC-ARRCO

Centre Médico-social de Molsheim

Document et Photo : Collectivité européenne d'Alsace

Dans le cadre d'une nouvelle organisation de l'accueil téléphonique et physique à l'échelle de l'ESA Ouest, le **Centre médico-social de Molsheim**, 13 rue des Alliés, modifie ses jours d'ouverture et d'accueil du public.

Ainsi depuis le 1er octobre, le Centre médico-social de Molsheim est ouvert aux personnes non accompagnées par une assistante sociale :

le lundi de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 8h30 à 12h00

En dehors des horaires d'ouverture au public non accompagné par une assistante sociale, vous pouvez appeler le **03/68/33/89/00**.

Les horaires d'accueil téléphonique restent inchangés, soit du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**.

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter.
Des solutions simples existent pour éviter les méfaits de ces petits déchets et prévenir les risques d'incendies, surtout en périodes de sécheresse, de chaleur intense ou de vent fort.

Les endroits adaptés pour jeter son mégot :

* Les poubelles : plus nombreuses qu'on ne le pense, les poubelles sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots de manière sûre.
* Les cendriers de rue : fixés aux murs, placés au-dessus des poubelles ou montés sur des poteaux les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.
* Le cendrier de poche : Pratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature.

Les bons réflexes

- Lorsque vous jetez votre mégot à la poubelle, assurez-vous toujours qu'il est bien éteint.
- En voiture, ne jetez jamais votre mégot par la fenêtre.
- Lors de vos promenades en forêt, respectez toujours les consignes officielles.

Rappelons que la Commune a signé une convention avec l'organisme ALCOME qui a pour objectif de réduire la présence des mégots dans l'espaces public.

Document et Photo : ALCOME

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics depuis le 1er juillet

Document et Photos : Ministère de la Santé

De nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer depuis le 1er juillet 2025. Cette mesure est destinée à prévenir les addictions et à protéger les plus jeunes.

Pour protéger les plus jeunes, il est interdit de fumer dans les lieux collectifs. Cette interdiction a été étendu dès cet été à de nouveaux espaces extérieurs, là où les enfants et adolescents sont présents ou exposés.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2025, il est donc interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

- parcs et jardins publics ;
- plages bordant des eaux de baignade ;
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs dans un rayon de 10 mètres ;
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Il est également interdit de fumer dans une voiture en présence d'un mineur et dans une aire collective de jeux.

Sanctions contre l'usager
Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif en dehors de l'emplacement réservé à cet effet est puni de l'amende pouvant aller jusqu'à **750 €**.
Le fait de fumer dans un véhicule en **présence d'un mineur** est puni de l'amende pouvant aller jusqu'à **750 €**.

Recensement militaire

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile : Cette démarche est indispensable et vous donne des droits. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser. Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ?
Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.

Document et Photo : Ministère de la Défense

Collecte bouchons bonheur 67

L'association bouchons-bonheur 67 de Bischoffsheim permet d'acheter du matériel pour les personnes en situation de handicap grâce à la collecte de bouchons.

Le point de collecte se trouve à la Mairie et vous pouvez jusqu'à la fin de l'année y déposer :

- Les bouchons en plastique
- Les bouchons sport (avec tétine)
- Les bouchons plastique de lessive et produits d'entretien
- Les bouchons en liège
- Radio, IRM, Scanner, échographies

BOUCHONS BONHEUR 67
www.bouchonsbonheur67.com

Il faut 15 t pour financer un fauteuil roulant, notre objectif est de collecter 100 kg !!
Nous comptons sur vous !
Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter leur site : www.bouchonsbonheur67.com.

Document et Photo : Bouchons Bonheur 67

Déneigement

L'hiver est de retour ! Cela rime avec froid, brouillard, pare-brise givré le matin mais également neige et verglas.

Les services de la Collectivité européenne d'Alsace sont chargés de dégager les routes départementales (Rue de Molsheim, Rue de Saverne et Rue de Strasbourg), la Commune assure, quant à elle, le déneigement des voies communales.

C'est la qu'intervient l'un de nos ouvriers Communaux, Christian FARNER, qui à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement, arpentera les rues du village. Très tôt le matin, il sera présent pour rendre praticables les rues de notre village, notamment les secteurs pentus et les abords de l'école. Nous vous demandons d'être compréhensif et patient.

Nous vous rappelons que la compétence du Maire, en la matière, est d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques.

En revanche, le déneigement des trottoirs et les accès aux propriétés incombent aux riverains *[Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2 modifié par loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 21)]*.

Par conséquent, **tout propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler le plus rapidement possible devant sa propriété jusqu'au milieu de la chaussée.**

A cet effet, là commune met à votre disposition, dans chaque rue, au moins un bac contenant du sel de déneigement, dédié **seulement** au déneigement des trottoirs et des rues. Notons qu'il y a en tout 30 bacs à sel.

Signalons enfin que le stationnement de véhicules sur la voie publique complique souvent les opérations de déneigement … *Pensez aussi à aider votre voisin, peut être moins valide ou plus âgé que vous.*

Nouveaux arrivants

Le droit local rend obligatoire l'inscription en Mairie à tout nouvel arrivant au sein de notre village.

La déclaration d'arrivée dans notre collectivité permettra d'une part de vous associer à notre vie locale (bibliothèque, liste électorale, …) et d'autre part de programmer et de planifier l'évolution de notre village (école primaire…).

Photo : Pixabey

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la 1ère cause de mortalité par intoxication en France. L'ARS Grand Est lance auprès de ses partenaires et du grand public sa campagne d'information annuelle pour prévenir les cas d'intoxication au monoxyde **de carbone, avec un risque accru cet hiver dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies.**

Chaque année en France, ce sont environ 4000 personnes qui sont victimes d'une intoxication oxycarbonée. Une centaine de personnes en décèdent.

Dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies, les risques d'intoxications sont potentiellement plus importants cet hiver du fait de l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, des risques de calfeutrage des systèmes d'aération, d'utilisation d'appareils vétustes/non entretenus.

Relayer cette campagne de prévention des risques lancée chaque année est d'autant plus nécessaire que le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant.

S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. *Il est nécessaire de rappeler que les détecteurs de fumées ne détectent pas la présence de monoxyde de carbone.*

Document et Photo : Agence Régionale de la Santé

La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Urbanisme

Photo : Pixabey

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
M. et Mme David ALBUJAR	*Installation d'une pergola, mise en place d'une clôture et d'un carport 11, rue Saint Marc*	11, rue Saint Marc 67120 SOULTZ-LES-BAINS	T : 18/09/2025
M. Alexis CARDOSO	*Installation de 4 panneaux photovoltaique sur structure existante 10, rue de Biblenheim*	10, rue de Biblenheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 01/10/2025
M. et Mme Alphonse DENNI	*Remise en peinture de la maison et des annexes à l'identique 1, rue des Jardins*	1, rue des Jardins 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 08/10/2025
M. et Mme Olivier GERLINGER	*Remplacement de la porte de garage 2, rue des Sœurs*	2, rue des Sœurs 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 08/10/2025
Mme Véronique AMET	*Création d'un velux 26, rue du Fort*	26, rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 13/10/2025
M. Thomas KUNTZ et Mme Chloé LORTHOIS	*Remplacement de la porte de garage 5, rue du Presbytère*	5, rue du Presbytère 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 17/10/2025
M. Jonathan SANCHEZ	*Installation d'une pergola 5, rue Saint-Marc*	5, rue Saint-Marc 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 16/10/2025
M. et Mme Jean-Marie VOGT	*Création d'un appentis sur la terrasse existante avec 2 vélux 4, rue de la Chapelle*	4, rue de la Chapelle 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 29/10/2025
M. Michel MARIANI et Mme Elise WILT	*Construction d'une maison avec garage et garage vélos en sous-sol Rue des Coudriers*	84 A, rue de la Vallée Saint Ulrich 67140 BARR	R : 30/10/2025
Mme Sabine TRAPPLER	*Divers travaux 5, rue de la République*	5, rue de la République 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 12/11/2025
M. Jean-Marie IMBS	*Construction d'un atelier de mécanique à usage privé 6, rue des Vergers*	6, rue des Vergers 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 19/112025

Procédure « Biens sans Maîtres »

Depuis 2023, la Commune de Soultz-les-Bains travaille sur la procédure « Bien sans Maîtres » et nous avons déjà pu vous contactez par courrier lors de la consultation pour le renouvellement des baux de chasse communale pour la période 2024 – 2033 ainsi que pour la procédure de préconsultation.

Ainsi, la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, en modifiant le régime juridique des « biens sans maîtres » inchangés depuis le Code Napoléon, a offert aux élus locaux un nouveau mode d'acquisition du foncier à titre gratuit. Ainsi, les propriétés des biens vacants et sans maître, auparavant dévolue à l'Etat, peuvent désormais revenir à la Commune sur le territoire de laquelle elles sont situées.

Les biens sans maîtres sont répartis en deux catégories :

- la première regroupe les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté (article L. 1123-1, 1° du Code Général de la propriété des personnes publiques) ;
- la seconde regroupe les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans ou ont été acquittées par un tiers (article L. 1123-1, 2° du Code Général de la propriété des personnes publiques) ;

Aussi, en application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (articles L. 1123-1 et suivants), le Maire a pris les arrêtés 1421 à 1510 en date du 1er juillet 2025 invitant tout propriétaire des biens ci-dessous à se manifester auprès du secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture :

Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Au cas où aucun propriétaire ne se sera fait connaître dans un délai de six mois à compter de ce jour, les biens feront

Section	Parcelles	Lieudit
1	71	Village
3	73	Sand
3	180	Autal
3	270	Avolsheimer Berg
3	273	Marker
4	82 - 95	Holzberg
4	228 - 237	Autal
4	258	Jesselsberg
5	4	Tal Beim Erdweg
5	4 – 95 – 105 – 116 – 117 – 119 – 121 – 124 – 126 – 127 – 128 – 129 – 132 – 133 141 – 142 – 144 – 145 – 146 – 147 – 148 – 154 – 155 – 156 – 157 – 158 - 159	Jesselsberg
5	167	Kuhberg
6	47	Dangolsheimer Berg
6	97	Erdweg
6	126 – 152 – 161 – 210	Molsheimer Berg
7	18	Dangolsheimer Berg
7	21 – 34 – 38 – 54	Linsenblaeser
7	112	Offner
8	7	Offner
8	166	Scheracker
8	305 - 314	Holzbrunnen
9	81	Buehl
11	247	Strang

l'objet d'un constat de vacance et seront considérés comme biens sans maître. Ils seront alors susceptibles d'être incorporés au domaine privé communal.

A titre de publicité un avis a été publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace en date du 1er juillet 2025, un avis est consultable dans le tableau d'annonces légales sur la façade de la Mairie et des avis ont été implantés sur le territoire communal à chaque entrée des chemin ruraux.

Soultz-les-Bains

Parcelles Biens sans Maitres 2025

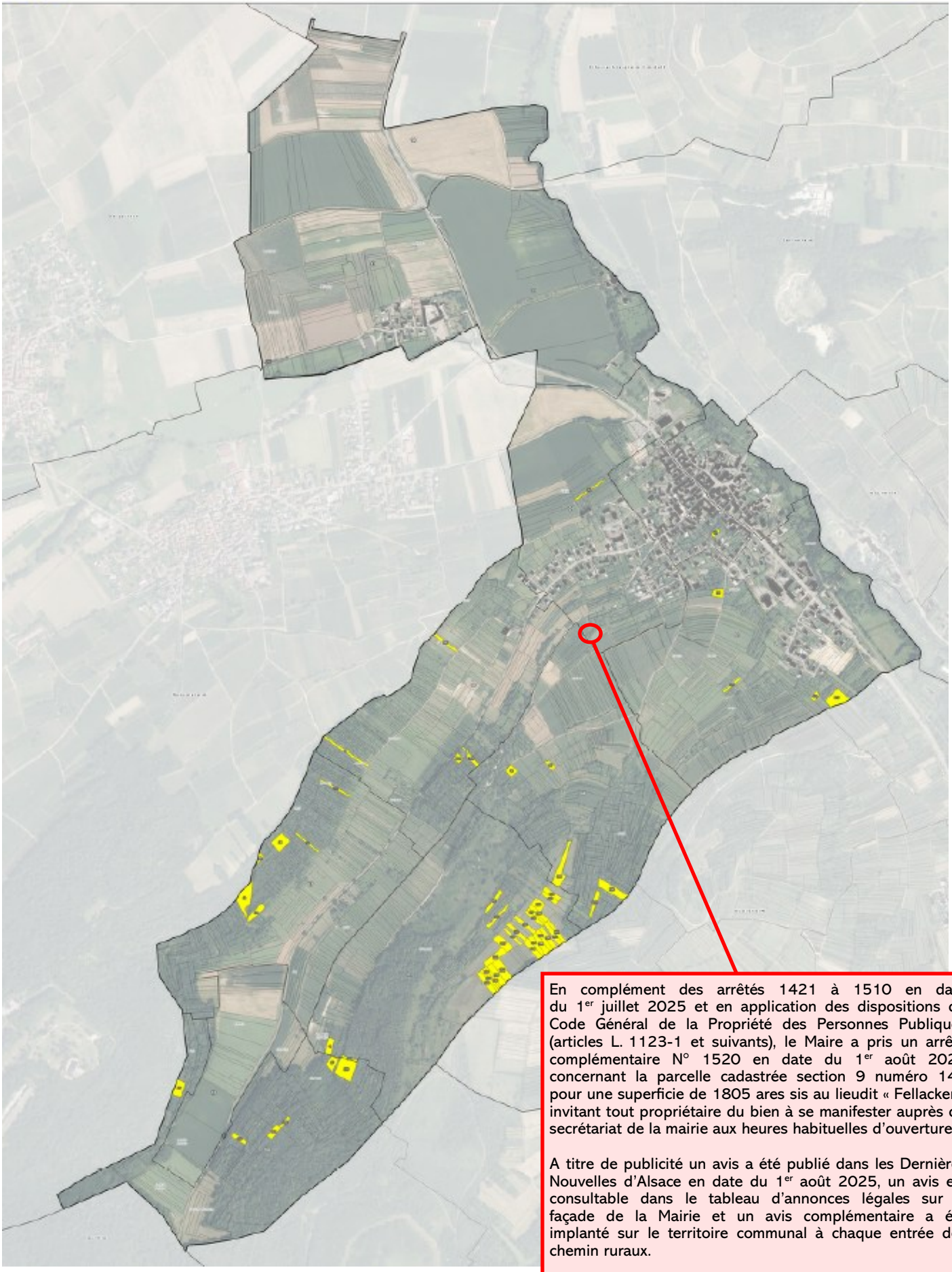

En complément des arrêtés 1421 à 1510 en date du 1er juillet 2025 et en application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (articles L. 1123-1 et suivants), le Maire a pris un arrêté complémentaire N° 1520 en date du 1er août 2025 concernant la parcelle cadastrée section 9 numéro 147 pour une superficie de 1805 ares sis au lieudit « Fellacker » invitant tout propriétaire du bien à se manifester auprès du secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

A titre de publicité un avis a été publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace en date du 1er août 2025, un avis est consultable dans le tableau d'annonces légales sur la façade de la Mairie et un avis complémentaire a été implanté sur le territoire communal à chaque entrée des chemin ruraux.

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES

NOVEMBRE

Monsieur **Joseph VETTER**
Né 5 novembre 1941, a fêté ses 84 ans
Monsieur **Pierre HOERTER**
Né le 18 novembre 1941, a fêté ses 84 ans
Monsieur **Joseph HECKER**
Né le 21 novembre 1943, a fêté ses 82 ans
Monsieur **Alphonse DENNI**
Né le 22 novembre 1940, a fêté ses 85 ans
Monsieur **Jean-Pierre BEUTEL**
Né le 26 novembre 1945, a fêté ses 80 ans

DECEMBRE

Madame **Odile KREMER**
Née le 12 décembre 1935, a fêté ses 90 ans
Monsieur **Marc LECHNER**
Né le 22 décembre 1941, fêtera ses 84 ans
Madame **Juliette MARCK**
Née le 23 décembre 1945, fêtera ses 80 ans
Monsieur **Joseph SCHALL**
Né le 29 décembre 1936, fêtera ses 89 ans
Madame **Marguerite FENT**
Née le 30 décembre 1925, fêtera ses 100 ans
Madame **Lucienne KAMMER**
Née le 30 décembre 1934, fêtera ses 91 ans

NAISSANCES

Alizée UHLMANN, née le 9 septembre 2025
de Madame Marie BAAL &
Monsieur Kévin UHLMANN

Valentin ROSIAUX, né le 17 septembre 2025
de Madame Camille CHAUFFAILLE &
Monsieur Thomas ROSIAUX

DÉCÈS

Albert SPECHT, le 26 septembre 2025
Malou **HUBER**, le 23 octobre 2025
Marguerite **KLUGESHERZ**, le 16 novembre 2025

Découverte de Soultz-les-Bains

Photo : Pierre GOEFFT

Sous un manteau immaculé de neige, notre village s'étend paisiblement au creux d'une vallée. Les toits des maisons, parfaitement alignés, disparaissent presque sous l'épaisse couche blanche, donnant à l'ensemble l'apparence d'une maquette figée dans le froid. Au centre, l'église et son clocher élancé dominent le paysage, comme un repère silencieux pour les habitants.
Plus loin, les vergers dénudés, les clôtures et les chemins tracés dans le givre dessinent une fine dentelle autour du village. Les collines qui l'entourent, adoucies par la neige, semblent protéger ce havre paisible du reste du monde. L'atmosphère est calme, presque solennelle, comme si le temps lui-même s'était arrêté pour contempler ce paysage hivernal.

Une première centenaire à Soultz-les-Bains

Photo : JP FENT

En cette fin d'année 2025, Soultz-les-Bains fêtera les 100 ans de Madame Marguerite FENT née BEUTEL, figure bien connue de notre commune.

Née le 30 décembre1925, elle a traversé un siècle marqué par des bouleversements historiques, tout en restant profondément attachée à son village natal.

Benjamine du foyer d'Alphonse BEUTEL et de son épouse Elise DOERLÉ, Marguerite a grandi avec son frère Charles et ses deux sœurs Anna et Emilie, rue Neuve. Marguerite fait partie d'une famille a longue longévité, son frère Charles est décédé à l'âge de 97 ans et sa sœur Anna à l'âge de 94 ans. Sa sœur, Emilie décède dans un accident en 1987.

Sa jeunesse est marquée par les soirées passées à Wasselonne dans les restaurants dans lesquelles Marguerite s'efforçait de servir les nombreux clients. C'est ainsi qu'en septembre 1950, Marguerite épouse Paul FENT, originaire de Crastatt, rencontré dans un restaurant de Wasselonne. La famille s'installe alors dans une maison située sur la rue principale à Soultz-les-Bains.

En 1951, la famille d'agrandit avec l'arrivée de Doris, puis en 1954 avec celle d'une deuxième fille, Fabienne et enfin en 1957 avec l'arrivée d'un fils, Jean-Paul. Ces enfants se marient et s'installent également dans le village.

Du côté professionnel, Marguerite a travaillé dans la société AMOS, entreprise familiale de pantouflerie et de bonneterie basée à Wasselonne, dans laquelle elle tricotait des chaussettes.

En 1977, la vie de Marguerite est brutalement bousculée par le décès de son mari, Paul, à l'âge de 52 ans. Malgré l'épreuve, Marguerite poursuit ses activités tout en s'occupant de sa famille.

Aujourd'hui à l'aube de l'heureux événement, Marguerite est bien entourée de sa famille. Elle rythme sa journée entre lecture, télévision et petites activités manuelles avec sa fille Fabienne avec qui elle vit. Elle participe encore aux activités quotidiennes en épluchant les légumes accompagnant les plats ou pour la soupe et en cette fin d'année à la confection des bredeles de Noël.

Son secret de longévité : *« Bien manger, se reposer (une petite sieste l'après-midi) et aller à la messe »*. Elle ira à l'office religieux jusqu'à l'âge de 97 ans, aujourd'hui remplacée par la messe retransmise à la télévision.

Petite anecdote, Marguerite reste connectée à la vie locale et est au courant de l'actualité villageoise sans même sortir de son domicile. En effet, elle échange régulièrement par téléphone avec sa nièce Colette.

Entourée de ses 3 enfants, 6 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants, Marguerite soufflera ses bougies quelques jours après les fêtes de Noël et quelques heures avant l'entrée dans sa 101ème année qui sera marquée par l'arrivée d'un arrière-arrière-petit-fils ou d'une arrière-arrière-petite-fille en 2026. Elle espère également revoir son cousin Raymond, âgé de 90 ans et résidant en EHPAD à Souffelweyersheim, lors sa fête d'anniversaire qui sera organisée en janvier.

Pour conclure, Marguerite souhaite laisser ce message à sa famille *« Restez soudés en famille »*.

Un siècle de vie, de souvenirs et de sagesse : l'histoire de Marguerite illustre la richesse des parcours centenaires qui inspirent les générations futures.

Bon anniversaire Marguerite !

Photo : Lovely Elsa

Les Événements Passés

Assemblée Générale de la Corporation des Ramoneurs du Bas-Rhin

Vendredi 19 septembre, la Corporation des Ramoneurs du Bas-Rhin a tenu son assemblée générale à Soultz-les-Bains au sein des établissements DORIATH.

Photos : Mairie de Soultz-les-Bains et Corporation des Ramoneurs

Journée du Patrimoine haut en couleur en ce 21 septembre 2025

Photos : Marie-Paule CHAUVET

Une ambiance familiale était de mise.

Aussi pouvait-on se mettre en conversation !

Entre costumes traditionnels à la table dressée avec sa nappe locale, ça fleurait quelque pot au feu ou autre baeckeofe !

De photos en photos on pouvait se reconnaître ou retrouver quelque figure de proue.

Photo : Ministère de la Culture

Tour Vélo de la Comcom du 21 septembre 2025

Cette année 2025 a été marqué par l'accueil d'un point de ravitaillement lors du traditionnel tour vélo de la Communauté des Communes de la Région Molsheim-Mutzig.

Le point de ravitaillement a été tenu par l'Association au Boum Cœur.

Photos : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Photos : Mairie de Soultz-les-Bains et Scouts & Guides de France

Week-end scouts

Soultz-les-Bains a accueilli une nouvelle année sur le terrain de foot situé au Hall des Sports l'ensemble des unités du groupe 1ère Bayard de Lingolsheim qui se sont réunies pour un week-end campé du samedi 20 au dimanche 21 septembre 2025.

Les jeunes ont fait le déplacement à vélo.

Concert de l'Ensemble Vocal « Le Bon Tempérament »

Samedi 27 septembre à l'église Saint-Maurice de Soultz-les-Bains, l'Association **Les Trapphiaenle** a eu une immense joie d'accueillir *Entre Terre et Ciel*, avec en son cœur le Requiem de Mozart.

La présence attentive et nombreuse du public a donné une portée toute particulière à cette soirée.
Ce concert a pu voir le jour grâce à l'engagement de l'Association **Les Trapphiaenle**, présidée par Mme Véronique BILGER, et cette dernière est heureuse d'avoir pu contribuer à cette rencontre musicale.

Proposé avec participation libre, ce programme illustre pleinement l'envie de partager la musique avec le plus grand nombre.
De sincères remerciements aux bénévoles, au Conseil de Fabrique de l'église pour le précieux accueil, ainsi qu'à la Commune pour son aide logistique.

Des remerciements chaleureusement au public d'avoir partagé ce magnifique moment musical avec le Bon Tempérament en espérant avoir le plaisir de vous retrouver très prochainement pour de nouveaux moments de culture et de convivialité.

Photos : Barbara BILGER

Conférence à la Bibliothèque

Photo : Mairie de Soultz-les-Bains et Document : MOM

Au fil de l'eau en ce vendredi 10 octobre 2025, une conférence sur les moulins animée par M. Paul-André Marche à eu lieu à la Bibliothèque de Soultz-les-Bains. En cette soirée '' L'EAU A MURMURÉ L'HALEINE DU MOULIN ''.

Aussi, du début jusqu'à la fin, le conférencier a tenu le public présent en haleine et a discouru avec lui sur toutes les facettes du moulin d'antan nourri par cette énergie renouvelable : L 'EAU !

Moulin de Soultz-les-Bains

'' Comme une pierre que l'on jette dans l'eau vive d'un ruisseau.
Comme un écheveau de laine entre les mains d'un enfant
Au vent des quatre saisons, tu fais tourner de ton nom
Tous les **moulins** de mon cœur……''

Ainsi, les mots pratiquent-ils la transhumance.
Nous sommes les bergers du sens !

Club féminin

Photo : Marie-Paule CHAUVET

Le jeudi 23 octobre, l'équipe emmenée par Marie Paule CHAUVET à réalisée une petite couronne aromatique à base de thym, laurier, romarin et lavande.

Halloween 2025

Comme chaque année, sorcières, sorciers, vampires et autres monstres se sont donnés rendez-vous le vendredi 31 octobre 2025 à l'occasion d'une soirée Halloween au Hall des Sports.

Photos : Daniel BRONNER

Repas des Aînés 2025

Dimanche 9 novembre 2025, rendez-vous était donné à nos ainés au restaurant « Le Musculus » à Scharrachbergheim. Comme chaque année, les convives ont dégusté un excellent repas de noël.

Photos : Daniel BRONNER

Soirée « Jeux » du 13 novembre 2025

On a joué à la bibliothèque ce jeudi 13 novembre 2025 ! … La table était mise et par petits groupes on s'y installa. Sous la houlette de l'animateur avisé, Monsieur Guillaume OSTER, président de l'association « La Soupe aux Jeux », et de sablier en sablier, les énigmes furent levées. Aussi cette soirée aura t-elle fédérer les énergies (renouvelables) des uns et des autres

Photos : Guillaume OSTER et Document : MOM

La Soupe aux jeux

La Soupe aux jeux revient, version adultes. Laissez vous tenter!

La bibliothèque municipale de Soultz les bains vous attend le **jeudi 13 novembre 2025 à partir de 19h30** pour une soirée jeux de société en toute en convivialité.

Apportez vos propres jeux si vous le souhaitez, vous en découvrirez d'autres à la bibliothèque.

Sur inscription par mail: biblio.soultz@gmail.com ou bibliotheque@soultz-les-bains.fr ou au 0679896511.

Kits sécurité à vélo

Les élèves de CP/CE1 de l'école ont récemment reçu la visite de Monsieur le Maire, venu leur remettre des « kits sécurité à vélo » offerts par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Cette opération, reconduite chaque année, vise à sensibiliser les plus jeunes aux bonnes pratiques de sécurité lors de leurs déplacements à vélo ou en trottinette.

Chaque élève a reçu un sac contenant un casque, un gilet réfléchissant ainsi qu'une sonnette. Autant d'équipements essentiels pour circuler de manière responsable et visible. Les enfants, d'abord impressionnés, ont accueilli cette distribution avec beaucoup de curiosité.

L'équipe enseignante et la municipalité se réjouissent de cette initiative qui s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention et de protection des jeunes usagers de la route. Nous souhaitons à tous les élèves de belles balades sur les pistes cyclables du territoire… en toute sécurité !

Photos : Mairie de Soultz-les-Bains et Document : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Décoration de Noël

Photos et Document : Mairie de Soultz-les-Bains

Entre le 17 et 21 novembre 2025, la Mairie a mis ses habits de lumière à l'occasion de fêtes de Noël. Ainsi, après 5 demi-journée de préparation par Marie-Paule CHAUVET et Claudia OBERNESSER, la décoration a été mise en place avec l'aide de Christian, notre ouvrier communal.

Un grand merci pour cette belle réalisation.

De ballade en balade à la Bibliothèque

…Le passant en son jardin cultive le mot et le nourrit par sa présence.
Il nous invite à le suivre et à composer avec lui la partition.
Le phrasé parfait rythma sa mission en le vendredi 5 décembre 2025 !

Aussi le poète Laurent Bayart a conféré plus d'une heure durant avec le public présent en se faisant le messager d'une dose de bonheur et à faire « danser le soleil » dans les rayons de la bibliothèque.

Joyeux anniversaire à Monsieur Bayart pour ses 50 printemps de phraséologie.

Document et Photos : MOM.

Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale de Soultz-les-Bains vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous l'année prochaine avec le programme des animations suivant, programme sujet à modifications :

- En Janvier : Les Nuits de la lecture
- En Février : La Soupe aux jeux, adulte ou enfant ; *à confirmer*
- En Mars : Exposition « Les arbres remarquables »
- En Avril : Bricolage de Pâques
- En Mai : Expovente avant la fête des mères
- Début juillet : Conférence sur le jardin/forêt avec M. PETOT

Photo : Pixabey et Document : MOM

Nous espérons vous voir nombreux à flâner dans les rayons bien garnis de la bibliothèque et profiter de son offre littéraire.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances d'hiver du 21 décembre 2025 au 5 janvier 2026.
Réouverture mardi le 6 janvier 2026.

Joyeux Noël et bonne année !!!

Coordonnées de la Bibliothèque

Adresse : 8 rue des Sœurs
Tél : 03.69.32.35.91 *(aux horaires d'ouverture uniquement)*
Courriel : bibliotheque@soultz-les-bains.fr
D'autres photos sur le blog : bibliosoultz.canalblog.com

Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Vie paroissiale

La paroisse Saint Maurice informe l'ensemble des Soultzois qu'une Messe de Noël sera célébrée

le mercredi 24 décembre 2025
à minuit en l'Eglise Saint Maurice

Les autres messes de Noël dans la communauté de paroisse sont :

- Messe des familles le 24/12 à 17h30 à Osthoffen
- Messe le 24/12 à 18h30 à Ergersheim
- Messe le 25/12 à 8h45 à Kolbsheim
- Messe le 25/12 à 10h00 à Avolsheim
- Messe le 25/12 à 10h00 à Ernolsheim/ Bruche

Photos : Pixabey et Document : Boris ALINE

Vente de carte de pêche

Les ventes de cartes de pêche pour l'année 2026 auront lieu aux dates suivantes à l'étang de pêche

Dimanche 4 janvier de 9h30 à 11h30
Dimanche 18 janvier de 9h30 à 11h30
Dimanche 15 février de 09h30 à 11h30

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (*AAPPMA*) de Soultz-les-Bains vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année.

AAPPMA

Battues grands gibiers 2025-2026

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2024 au 1er février 2033 et présidée par M. Patrick CLAUS, organisera une battue Grands Gibiers le dimanche :

11 janvier 2026

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (2 500 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

Photo : Pixabey

Trail des Casemates 2026

Le Trail des Casemates se compose de 2 courses exigeantes par l'enchaînement de montées et descentes, la période peut accentuer la difficulté du parcours en fonction du climat.

Deux parcours sont proposés

- Rush des Casemates - Départ 9h30 - 25km
- Course des Boums Cœurs - Départ 10h30 - 13km

La bonne humeur, la convivialité et le plaisir sont les piliers de cette manifestation.

Le Trail des Casemates fait son retour le
7 Février 2026 au départ de Dangolsheim !

LE TRAIL DES CASEMATES

Photo : Trail des Casemates

Don du sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'Association Don du Sang Soultz-les-Bains en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang aura lieu :

Le mardi 24 février 2026

De 17h à 20h au Hall des Sports

ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES !

Merci de votre participation

DON DU SANG SOULTZ les BAINS

Photo : Don du Sang

Insolite

Une sacrée pêche

Votre très cher Christian pêche lui-même sa nouvelle paire de chaussure pour l'année prochaine.

En début d'année c'était d'abord la droite, et comme cela ne lui suffisait pas, il a ensuite attraper celle de gauche. Avec cette nouvelle paire de chaussure, Christian travaillera deux fois plus vite

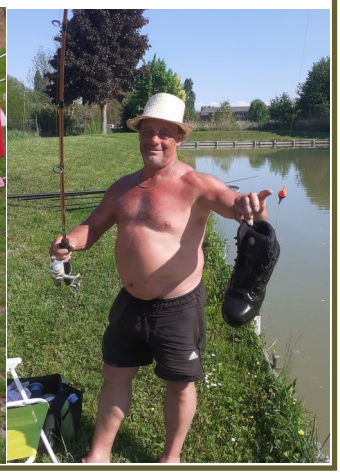

Photos : Olivier MATHIS

Exposition

L'œil du photographe est souvent attiré par des choses que tout le monde ne voit pas forcément, ou alors sous un œil différent, et surtout le plus petit.

Après une troisième exposition organisée le samedi 12 et dimanche 13 avril 2025, une nouvelle exposition sera organisée le week-end

du 11 et 12 avril 2026 au Hall des Sports.

Aussi en plus des photographes et artistes peintres, c'est désormais une exposition qui sera ouvertes aux couturiers ou bricoleurs englobant le travail fait main sont invités à se manifester auprès de M. Daniel BRONNER (dbsoultz@gmail.com)

Photo : Daniel BRONNER

Associations

L'ARTBRE BLEU enraciné à la Bibliothèque ....

La Pierre vivante à son socle posée
Et l'arbre par ses racines
Diffuse et nourrit la sève
De la mémoire collective !
Aussi d'atelier en atelier
Le souvenir et le talent exprimés par les enfants
Font école.

Document et photo : M.O.M

SOULTZ-LES-BAINS BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

l'arTbre bleu

Les chauves-souris, nos précieuses alliées

Pipistrelle commune

GENERALITES

Description :

« Chiroptères », communément appelés chauves-souris, signifie “mains ailées”. En effet, leurs ailes sont formées par cinq doigt reliés par une membrane de peau souple et élastique : le patagium. La chauve-souris est le seul mammifère volant.

Les chauves-souris émettent des ultrasons, une capacité appelée écholocation. Cela leur permet de chasser, communiquer et se déplacer.

Il existe 23 espèces de chauves-souris en Alsace, qui sont toutes protégées à l’échelle nationale.

Déclin :

En France hexagonale et notamment en Alsace, les espèces communes déclinent. Les populations ont chuté de -43 % sur la période 2006-2021.

Ce déclin a plusieurs causes : effondrement de la biomasse en insectes, perte d’habitats, pollution lumineuse, collision avec les pales d’éoliennes…

ECOLOGIE

Mode de chasse :

Toutes les chauves-souris d’Alsace se nourrissent presque exclusivement d'insectes (mouches, moustiques, papillons de nuit) et d’arthropodes (araignées, scolopendres). Elles utilisent des ultrasons pour chasser. *Elles peuvent consommer jusqu’à 1000 insectes par nuit !*

Petit Rhinolophe dans un local souterrain

Habitats :

Les chauves-souris ne fabriquent pas leur gîte, elles en trouvent naturellement au sein de nos habitations (combles, bardage en bois, etc.) et de notre environnement (arbres, grotte, fissures...)

Selon la période de l’année et le cycle biologique des espèces, les besoins spécifiques en termes de gîtes et d’habitats de chasse vont évoluer :

- un milieu aux conditions climatiques stables en hiver ;
- un gîte d’été adapté à la mise bas et à l’élevage des jeunes ;
- des terrains de chasse diversifiés ;
- des axes de déplacement et de transit saisonnier.

Cycle biologique :

Durant l’automne, les mâles et femelles se regroupent pour l’accouplement, et constituent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne hivernal.

Dès les 1ers froids de l’hiver, certaines chauves-souris gagnent des sites souterrains tranquilles offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures). Elles y séjourneront, jusqu’au printemps, en hibernation. D’autres passeront l’hiver dans des cavités d’arbres.
Il ne faut pas déranger les chauves-souris pendant cette saison, car cela peut leur être fatal !

Au printemps, *les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres : arbres creux, ponts, combles… Les mâles vivent généralement en solitaire.*

A partir du mois de mai, *les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l’année (les chauves-souris ne pullulent pas). Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d’août.*

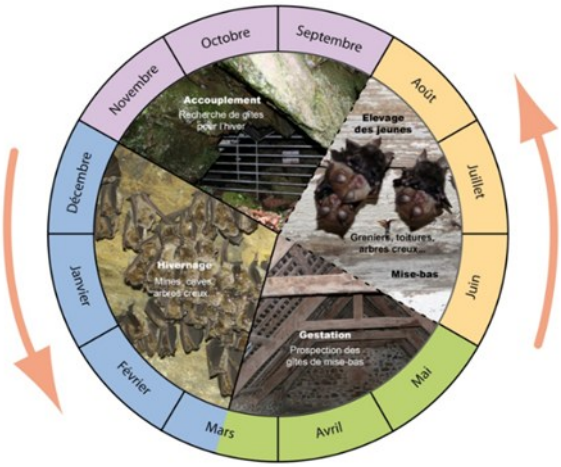

CHAUVES-SOURIS ET L'AGRICULTURE-VITICULTURE

Régulation biologique :

Les chauves-souris peuvent être des auxiliaires de culture importants. Parmi leurs proies, on compte plusieurs espèces de ravageurs telles que des minuscules diptères (mouches et moucherons), des coléoptères et des papillons de grande taille.

Par exemple, il a été démontré récemment dans les vignobles bordelais et bourguignons que les chauves-souris jouent un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne, et qu'ils consomment des diptères, ce qui pourrait être utile dans la régulation de *Drosophila suzukii*.

Un lien fort avec l'agriculture :

Les chauves-souris dépendent du maillage de haies et des bosquets. Cette mosaïque de paysage est à la fois une source de nourriture, un abri et les repères qui marquent leurs "routes de vol".

Mettre en place des cultures variées, favoriser des bordures diversifiées et limiter leur broyage assurent la présence d'une diversité d'insectes et donc de nourriture pour les chauves-souris.

Les bâtiments agricoles, dont les étables et certains hangars, peuvent accueillir certaines espèces de chauves-souris, leur procurant à la fois le gîte et le couvert.

Document et photos : Olivier SAINT-JOURS

Le mois des dernières récoltes

C'est le moment où la nature se met au repos après les vendanges et les moissons, mais aussi celui des dernières récoltes d'automne : noix, pommes, châtaignes, poireaux ou topinambours remplissent encore les paniers des marchés.

La nature se prépare à l'hiver

C'est le mois où la faune s'organise : les oiseaux cherchent abri et nourriture, et les hérissons commencent leur hibernation. Installer une mangeoire ou laisser quelques tas de feuilles dans son jardin, c'est offrir un refuge à ces petits habitants et participer à la préservation de la biodiversité local.

Document : Mairie de Soultz-les-Bains et photos : Pixabey

HEP ! PSSSSST!!!
Oui, toi là, avec ta souffleuse, ton râteau, tes sacs… ou ton briquet.
Plus de 100 espèces de petites bestioles s'abritent sous les feuilles en hiver.
Tu risques de détruire tout un écosystème.

Déchèteries

Select'om

Changement d'horaires - Horaires d'Hiver

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12
  Horaires : Mardi de 13h30 à 17h00
  Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.
  Tél. : 03.88.47.92.20
  Horaires : du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Prochaines collectes sélectives : 21/11 et 20/12

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries. Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : Accueil - Select'om (select-om.com)

Informations basket
ASL Soultz Les Bains & CTC Marle-Soultz

Ecole de Basket

Tous les samedis matins, le hall de sports de Soultz-les-Bains s'anime au rythme des ballons de la cinquantaine d'enfants (de 9h30 à 10h30 : de 3 à env. 5 ans et de de 10h45 à 11h45 : de 6 à env. 9 ans) qui vient apprendre les règles du basket tout en s'amusant !

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui encadrent nos petites têtes blondes et qui les font progresser de séance en séance.

Autres équipes de basket

Nos jeunes et moins jeunes joueurs bataillent quasiment chaque week-end pour gagner leurs rencontres respectives. Bravo à toutes nos équipes !

Le club de basket a organisé son tout premier stage durant les vacances scolaires d'octobre. Une quinzaine de jeunes basketteurs y ont participé, ravis de pouvoir se retrouver autour d'activités variées (exercices techniques, ateliers de tir au panier, jeux ludiques et petits matchs pour mettre en pratique les apprentissages). Une ambiance conviviale, beaucoup d'énergie et de progrès visibles tout au long du stage.

Fort de cette première expérience réussie, le club prépare déjà la prochaine édition : un nouveau stage sera proposé pendant les vacances de février. Les inscriptions ouvriront très prochainement.

L'équipe loisirs quant à elle, s'entraîne tous les lundis soirs et rencontrent de temps en temps des équipes de loisirs d'Obernai pour une rencontre amicale dans une très bonne ambiance suivie d'une troisième mi-temps bien méritée !

Photos et Document : ASL

Photo : Pixabey

Festivités

Tout au long de l'année, le club de l'ASL Soultz-les-Bains propose aux habitants de la Commune de venir découvrir le club et ses équipes lors de moments sportifs mais aussi lors de bons moments festifs. Des soirées gourmandes auront lieu en 2026 ! Ne les loupez pas!

Pour nous suivre et nous contacter

Vous pouvez suivre le club de l'ASL Soultz Les Bains sur et aussi sur . Pour toutes informations vous pouvez également nous contacter par courriel à aslsoultz@gmail.com ou ctcmarlesoultz@gmail.com

Commerces

EcriVins Caviste fête ses 4 ans d'existence

Initialement installé au centre-ville de Molsheim, Ecrivins est depuis début mai 2025 au 19C rue de Molsheim à Soultz-les-Bains où 4 places de parking sont à votre disposition.
Mais EcriVins c'est quoi ?

C'est près de 700 références de vins, des bières artisanales, plus de 110 références de spiritueux en tous genres, l'ensemble sélectionné avec soin, passion et exigence.

C'est aussi l'organisation d'une soirée dégustation tous les mois avec des thèmes variés. C'est la promesse d'une sélection éclectique, où toutes les régions de France sont représentées, avec une véritable ouverture sur les vins du Monde.

Quelques références classiques réconfortantes mais aussi de très nombreuses découvertes originales, les grands noms de demain. Le crédo, la recherche de domaines indépendants à taille humaine et à minima en Agriculture Biologique !

Pierre JACOB, le gérant, a été sacré Meilleur Jeune Sommelier de France en 2015 lorsqu'il officiait encore dans la restauration étoilée, à la Côte Saint Jacques à Joigny puis en tant que Chef Sommelier au Crocodile à Strasbourg.

Il a également décroché la Médaille de Bronze au Concours du Meilleur Caviste de France 2024, ce parcours garantit les compétences et un conseil affûté en matière d'accord mets et vins.

Pierre vous propose une sélection rigoureuse destinée à accompagner au mieux vos repas. Pour la période de Noël, vous disposerez des meilleurs produits pour vos repas de Fêtes, pour la confection de Coffrets Cadeaux sur mesure et la possibilité d'offrir des bons cadeaux.

Photo et Document : EcriVins

Les horaires durant le mois de décembre :
Du mardi au samedi de 9h30 à 19h30.
Ouverture exceptionnelle : dimanche 21, lundi 22 et lundi 29 de 10h à 16h Mercredi 24 de 9h30 à 18h et Mercredi 31 de 9h30 à 17h.

2026, une année qui se fête ! 20 ans déjà !

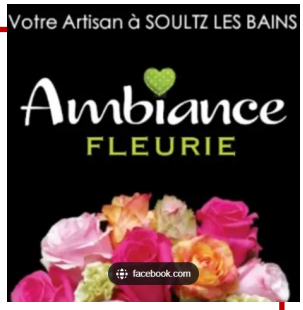

La boutique de fleurs « Ambiance Fleurie » de Peggy et Daniel KAUFMANN est située au cœur de notre village et propose une large sélection de fleurs fraîches et d'arrangements floraux pour toutes les occasions.

Peggy est fière de proposer des compositions florales personnalisées pour les événements spéciaux tels que les mariages et les funérailles.

Elle offre également un service de livraison pratique pour les clients qui ne peuvent pas se rendre en magasin.

Les horaires d'ouverture pour la période de Noël et Nouvel an.

24 décembre : 8h00 - 18h00 *(non-stop)*
25 décembre : 9h00 - 13h00
26 décembre : 9h00 - 13h00

31 décembre : 8h00—18h00 *(non-stop)*

Pour vos commandes, un seul numéro : 03.88.38.38.68

Livraison à domicile !
Un service de paiement CB par tél. est en place grâce à une ligne sécurisée .

Pour toute demande, n'hésitez pas à les contacter

Daniel et Peggy vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

Photos : Ambiance Fleurie et
Document : Mairie de Soultz-les-Bains

Histoire

Un travail de mémoire en classe de CE2-CM1-CM2…

Durant la dernière année scolaire, nous avons peint et illustré des galets pour la pose du « Stolperstein » en l'honneur de Jules Jonas MEYER. Nous y avons écrit des mots encourageants comme par exemple « courage » et « espoir » … Ensuite, ces galets ont été donné à l'Association de l'Arbre bleu.

Le matin du 14 novembre 2025, lorsque nous étions à la bibliothèque, nous avons eu la visite de M. ROTH qui avait participé à la pose du pavé de mémoire et qui fait partie de cette association. Il est venu pour nous remettre une magnifique œuvre artistique qui a été réalisée avec nos galets. Nous vous invitons à la découvrir à la bibliothèque de notre village. Nous avons à cette occasion pu découvrir la chanson, « Nuit et brouillard » qui a été écrite et interprétée par Jean Ferrat en hommage à son père disparu en camp de concentration. C'était très émouvant.

En revenant de la bibliothèque, nous sommes passés par le parvis de l'église pour nous arrêter un moment devant le monument aux morts. Nous avons vu la gerbe de fleurs avec le ruban tricolore qui avait été déposée en cet endroit par M. le Maire lors de la cérémonie du 11 novembre. Le jour de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, les Français rendent hommage aux soldats morts pour la France ainsi qu'aux personnes qui ont été tuées durant les attentats.

Sur le Monument aux morts, nous pouvons lire le nom des habitants de Soultz-les-Bains qui sont morts en tant que soldat durant les différentes guerres et avoir une petite pensée pour eux.

Pour rendre hommage à notre tour à toutes ces personnes, nous avons fabriqué un drapeau français sur lequel se trouve la Marianne. Sa robe a été réalisée avec des fleurs en papier : des bleuets pour la partie bleue, des pâquerettes pour la partie blanche et des coquelicots pour la partie rouge. Sur sa tête, elle porte un bonnet phrygien et la cocarde tricolore. Elle souffle sur sa main pour envoyer des cœurs dans le ciel et des colombes forment un autre grand cœur pour l'entourer. Le nom des soldats originaires de Soultz-les-Bains et tombés pour la France durant la Première Guerre Mondiale sont écrits dans de petits nuages.

Nous avons utilisé les symboles de la France, de l'amour et de la paix pour créer cette production artistique qui décore notre école…

Bravo à toutes et tous
pour cette belle action
de mémoire

Photos et Document : Ecole des Pins

Ecole des Pins

Saint Nicolas

Les élèves de l'école ont tous bien travaillé, Saint Nicolas est passé pour apporter à chacun un petit Mannele. Les élèves étaient ravis tous ont pu profiter de leur brioche au goûter. Merci Saint Nicolas

Photo : Ecole des Pins & Pixabey et Document : Ecole des Pins

Périscolaire

FÉDÉRATION DES MJC D'ALSACE
ASSOCIATION FÉDÉRATIVE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Vie périscolaire – Fêtes de Noel

L'équipe du périscolaire a clôturé ce trimestre dans la joie et la convivialité. Un **menu de Noël**, spécialement préparé par les animateurs, sera proposé aux enfants le **mardi 16 décembre** sur le temps de midi .

Le **jeudi 18 décembre**, un **goûter de Noël** va rassemblé petits et grands autour d'une brioche de la boulangerie de Soultz-les-Bains, accompagnée de jus de pomme, de chocolat chaud et de bredeles.

Tout au long de cette période festive, les enfants ont participé à différents ateliers : confection de bredeles et de roses des sables, jeux en extérieur, activités manuelles et bricolages. Ils ont notamment réalisé de jolies gnomes, flocons et **étoiles de Noël**.

Pour bien commencer la nouvelle année, la première semaine de janvier sera marquée par la traditionnelle **galette des rois**, préparée par les animateurs du périscolaire et partagée lors du goûter.

Le périscolaire et son équipe vous souhaite de magnifique fête de fin d'année .

Photos et Document : Périscolaire

Expressions et proverbes

L'intrus

Dans cette liste, quel proverbe n'est pas alsacien ?

1. *Wie d'Àlta singa, so zwitschera d'Junga.*
2. *E güet Gwissa isch a sànftes Kopfakissa.*
3. *Ravise du côté d'ches baraquimints putôt qu'du côté d'ches câtieaux, té t'adouchiras.*
4. *Im Wi ligt d'Wohret.*

Devinette

Que signifie l'expression suivante

« A BETTFLASCHA MÌT OHRA » ?

1. Une bouillote avec des oreilles (une amoureuse)
2. Des draps pleins d'or (un avare)
3. Un sac d'os (une personne maigre)

.....

Mots faux

Ôtez une lettre à chacun de ces mots et mettez-les dans l'ordre pour compléter la phrase.

KÀTZTA SÌNNE GRÀUIN ÀLLIA Z'NÀXCHT

.....

Proverbe à compléter

FÜLI ... SCHWÌTZA LICHT.

.....

Quelques dictons bien de chez nous ....

« Aller anfang esch schwär » : *(tout début est difficile)*

« Mer muess's Beschte hoffe, s'Beese kummt unverhofft » : *(Il faut espérer le meilleur, le mauvais s'invite sans prévenir)*

« Besser béje ass breche » *: (il vaut mieux ployer que rompre)*

« D'brave litt si net numme en de kerich, awer auch em feld » : *(les braves gens ne sont pas qu'à l'église, mais aussi aux champs)*

« E bûrr kann e Herr waere, awwer e Herr ken Bür" : *(un paysan peut devenir un seigneur, mais le seigneur ne sera jamais paysan)*

Mots coupés

Rassemblez les mots coupés en deux pour reformer le proverbe.

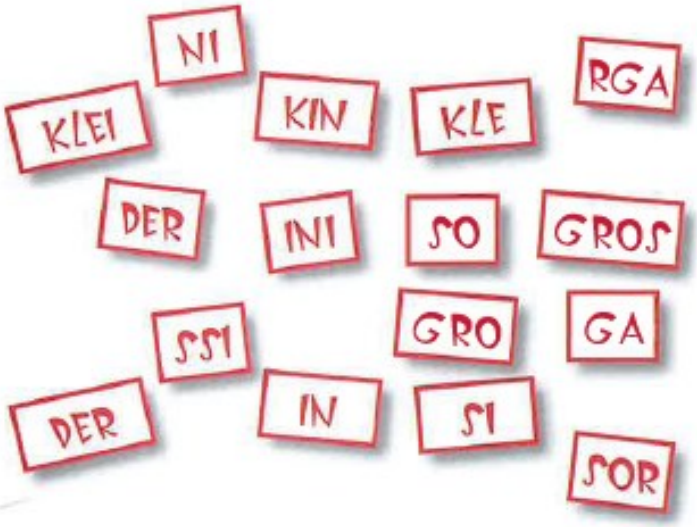

Vertimot

Complétez les mots horizontaux pour lire, verticalement, le mot manquant dans cette expression :

HOLZ ... HÜS HÀ.

A		I	O	N
M		N	D	E
E		R	E	R
M		N	E	R
I		P	I	E

Proverbe

Que signifie l'expression ?

« LIAWER A RÀNZA VUM FRASSA, ÀSS A BUCKEL VUM SCHÀFFA »

(« Plutôt ventru à force de bouffer que bossu à force de bosser »)

1. Mieux vaut manger que travailler.

2. Il vaut mieux avoir le corps abîmé à cause de son travail que paresser et se laisser aller.

3. Entre plusieurs maux, il vaut mieux choisir celui qui s'acquiert dans le plaisir.

Definitiomot

Reliez les expressions alsaciennes à leurs équivalents français.

- *Da hàt nit àlli Tàssa im Schrànk*
- *Üssra Mucka màcht'r a Elefant*
- *D Tuvla fliagàn m gebrota ins Mühl*

- D'une mouche, il fait un éléphant (Il a une forte tendance à l'exagération)
- Les pigeons lui volent tous rôtis dans la bouche (Tout lui réussit)
- Il n'a pas toutes les tasses dans le buffet (Il est complètement cinglé)

Question

Que signifie l'expression suivante ?

« Dü bisch a Extràwirschtla »

(« Tu es une saucisse à part »)

Agenda à venir

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2026.

Date	Horaires	Lieu	Animation - Organisateur
Vendredi 9 janvier 2026	À partir de 18h30	Hall des Sports	Ramassage des Sapins
Samedi 10 janvier 2026	19h00	Hall des Sports	Vœux du Maire *(sur invitation)*
Vendredi 6 février 2026	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 7 février 2026	Journée	Ban communal	Trail des Casemates 2026
Mardi 24 février 2026	16h30 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Samedi 7 mars 2026	A partir de 9h et de 14h	Chapelle de la Piéta	Entretien des pelouses à orchidées
Dimanche 15 mars 2026	8h00 - 18h00	Mairie	Elections Municipales *(1er tour)*
Vendredi 20 mars 2026	20h00	Mairie	Installation du Conseil Municipal *(sous réserve)*
Dimanche 22 mars 2026	8h00 - 18h00	Mairie	Elections Municipales *(2ème tour, sous réserve)*
Vendredi 27 mars 2026	20h00	Mairie	Installation du Conseil Municipal *(sous réserve)*
Vendredi 10 avril 2026	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 11 avril et dimanche 12 avril 2026	A définir	Hall des Sports	Exposition de photos
Vendredi 25 avril 2026	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 8 mai 2026	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Dimanche 21 juin 2026	Journée	Commune	Marathon du Vignoble
Mardi 7 juillet 2026	16h30 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Samedi 17 octobre 2026	A partir de 14h	Chapelle de la Piéta	Entretien clôtures parc aux chèvres

Attention : *Cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.*

Photo : Pixabey

Photo : Mairie de Soultz-les-Bains

INFOS - Fête de fin d'année

Le secrétariat de la Mairie ainsi que le service technique seront en congés à partir du

Lundi 22 décembre 2025 à midi et reprendront le lundi 5 janvier 2026

Annick, Julien, Christian, Stéphane et Corentin vous souhaitent

Belles fêtes de fin d'année
Belle année 2026.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°345
Décembre 2025
Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire
Informations institutionnelles : **www.soultz-les-bains.fr**
Brèves / news : **www.facebook.com/SoultzLesBains**